

Contrôle qualité des lots de diamants incolores Conditions et principes (v. 2018)

Les lots de diamants envoyés au SSEF pour un contrôle qualité sont accompagnés du
 formulaire d'ordre SSEF "**Order Form for colourless small diamonds lots**"

1. Conditions des lots de mêlés

- a. Un lot de mêlés est constitué de pierres⁽¹⁾ rondes, incolores, facettées et propres.
- b. Un lot de mêlés contient au moins 20 pierres, au plus 150'000 pierres et ne contient aucun sous-lot.
- c. Un lot de mêlés ne contient que des pierres dont les diamètres sont homogènes (plus ou moins 0,10 mm).
- d. Le poids maximum d'un diamant dans un lot est de 0,468 ct.
- e. Un lot de mêlés contenant plus de 90 diamants est contrôlé par échantillonnage selon la table de l'échantillonnage présentée au paragraphe 2. « Principe du contrôle qualité des lots de mêlés ».
- f. Par défaut, un lot de mêlés contenant moins de 91 diamants est contrôlé à 100%. Il est toutefois possible de contrôler à 100% un lot de mêlés dont la grandeur est comprise entre 91 et 500.

2. Principes du contrôle qualité des lots de mêlés

- a. Pour les lots de mêlés contrôlés par échantillonnage, l'authenticité est faite par ASDI² ou par microFTIR³ et porte uniquement sur l'échantillon.
- b. Pour les lots de mêlés contrôlés à 100%, l'authenticité est faite par ASDI ou par microFTIR et porte sur les pierres contrôlées.
- c. L'authenticité par ASDI donne le pourcentage de diamants transparents aux UV courts. L'authenticité par microFTIR donne le pourcentage de diamants de type II et de type IaB.
- d. Les imitations de diamant sont restituées séparément, ne sont pas intégrées au contrôle qualité et par défaut, leur nature n'est pas identifiée⁴.
- e. Les diamants transparents aux UV courts déterminés par ASDI et les diamants de type II et de type IaB déterminés par microFTIR sont restitués séparément et ne sont pas intégrés dans le contrôle qualité⁵.
- f. Lors d'un contrôle par échantillonnage, le prélèvement aléatoire est effectué selon la **table de l'échantillonnage** suivante:

Grandeur du lot	91 à 150	151 à 280	281 à 500	501 à 1'200	1'201 à 3'200	3'201 à 10'000	10'001 à 35'000	35'001 à 100'000
Grandeur de l'échantillon	20	32	50	80	125	200	315	500

- g. Après un contrôle qualité, le lot est retourné sans triage de qualité et l'échantillon est replacé à l'intérieur du lot.
- h. Un modèle de rapport d'examen pour le contrôle qualité d'un lot de mêlés est disponible sur www.ssef.ch

3. Principes du contrôle qualité des diamants non ronds (baguettes, etc.)

- a. Les diamants de forme non ronde sont tous authentifiés par microFTIR et si nécessaire par photoluminescence basse température.
- b. Pour les formes non rondes les dimensions et proportions ne sont pas contrôlées.
- c. Le rapport d'examen rend compte de la qualité du "fini" (symétrie et polissage) et non de la taille (symétrie, polissage et proportions).

4. Résultats portés sur le rapport d'examen

- a. Pour l'identité du lot: référence du lot, quantité de pierres soumises (pour les contrôles à 100%), poids total du lot (pour les contrôles à 100%)
- b. Pour la description de l'échantillon (le cas échéant): grandeur de l'échantillon, poids total de l'échantillon
- c. Pour la description de la qualité contrôlée :
 - Forme et taille
 - Diamètre (pour ronds uniquement) : du plus petit au plus grand diamètre (au 1/100 mm)
 - Hauteur (pour ronds uniquement): de la plus petite à la plus grande hauteur (au 1/100 mm)
 - Proportions (pour ronds brillants uniquement): voir "Sample ASDI measurements report for melee diamonds" sur notre site web (disponible en français et en anglais).
 - Couleur : de la couleur la moins saturée à la couleur la plus saturée ; couleur majoritaire et quantité et pourcentage de diamants dont la couleur est au-delà de la couleur majoritaire. Les catégories de couleurs sont D/E, F/G, H, I/J, K/L, M et au-delà.
 - Pureté : Quantité et pourcentage de diamants parmi les catégories suivantes : LC/VVS, VS, SI, Piqué.
 - Fini : quantité et pourcentage de diamants parmi les catégories 'Très bonne à Bonne' et 'Moyenne'.
 - Fluorescence UV : de l'intensité de fluorescence la plus à faible à la plus forte parmi les catégories suivantes : 'nulle', 'faible', 'moyenne', 'forte'. Et quantité et pourcentage de diamants au-delà de la limite fixée par le cahier des charges client.
- d. Pour l'identification des pierres contrôlées: quantité de diamants de couleur naturelle déterminée par ASDI (authentification complète⁴ sur demande) et nombre de diamants non authentifiés (le cas échéant).

Le délai normal du contrôle qualité d'un lot de mêlés est de dix jours ouvrés en laboratoire et uniquement sur demande, de cinq jours ouvrés en service express.

(1) couleur meilleure que J et pureté meilleure que SI2

(2) Automated Spectral Diamond Inspection

(3) pour les lots de mêlés de diamètre inférieur à 1.0 mm

(4) pour la détermination de la nature des imitations, nous contacter

(5) pour l'authentification des diamants transparents aux UV courts, de type II ou IaB, voir conditions et tarif d'authentification